

GEPL - Règlement du Challenge ACCUEIL 80 cm - 2020

Le challenge a pour objectif de récompenser les paires cavalier/monture préinscrites et qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans les épreuves 80 cm organisées lors des concours Accueil repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation : - Le challenge est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J02 ou J03 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant toute monture identifiée ou immatriculée à la FRBSE.

- Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.

- La paire cavalier/monture doit participer à **minimum 50% (arrondis à l'unité supérieure) +1** des épreuves 80 cm Accueil, pour que ses résultats soient comptabilisés.

- Une même paire ne peut être reprise que dans un seul challenge Accueil

- La paire est exclue du challenge :

1. Si elle totalise un nombre de participations à des épreuves de la hauteur directement supérieure équivalent à celui requis pour être intégré au challenge de cette hauteur
2. Si elle participe lors de la saison en cours à des épreuves dont la hauteur est supérieure d'au moins 20cm à celle du challenge, ou intitulée scolaires C2 et plus.

Epreuves : Chaque concours comprend deux épreuves comptant pour le challenge, sauf en cas d'épreuves fermées.

Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires. Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour le challenge ou non.

Répartition des points :

- Les points sont attribués aux paires cavalier/monture de la façon suivante :
1^{er} =50, 2^{ème}= 48, 3^{ème}= 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Éliminés ou Abandons = 0

- **50% des résultats (arrondis à l'unité supérieure) +1** seront pris en compte.

Remarque: en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, la paire ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans ces épreuves est classée avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes,... places.

Prix : En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les dix premières paires classées du challenge recevront des lots selon la grille annuelle des prix.

Sélections : - Les 15 premières paires cavalier/cheval GEPL en ordre de classement du challenge 80 cm Accueil seront qualifiées pour la finale du Trophée des Manèges organisée par le GEPL au JIL avec un maximum de 3 montures par cavalier .
Les paires cavaliers/poneys sont exclues de la sélection.

- La CTO privilégiera le classement du challenge comme base de toute sélection.